

**DEMANDE DE SUBVENTION VELO ADULTE ET
VELO ELECTRIQUES**
**Fonds communal pour les énergies renouvelables
et le développement durable**

A remplir uniquement par la COMMUNE

N° dossier :

Date de réception :

PROPRIETAIRE/DEMANDEUR

Nom, Prénom : N° de tél. :

Adresse : N° de portable :

Localité : Courriel :

N° de châssis :

Seules les personnes physiques ou morales domiciliées ou dont le siège se situe sur le territoire communal peuvent être demandeurs (Article 5 du règlement d'application sur le fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable)

CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS

Vélo adulte

Vélo électrique

Coût du vélo :

PIECES A FOURNIR AVEC LE PRESENT FORMULAIRE

- La facture originale de l'achat du vélo (la demande de subvention doit se faire dans un délai de six mois maximum à compter de la date du paiement).
- La preuve de paiement.

VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

Titulaire du compte :

Nom de la banque :

N° IBAN:

A NOTER

- La date de réception de la demande datée, signée et munie des documents exigés fait foi.
- La Commune examine la demande et informe le requérant de sa décision par courriel.
- Seules les demandes complètes seront analysées.
- Par sa signature, le bénéficiaire confirme l'exactitude des indications ci-dessus et accepte le règlement sur le fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable.

Lieu et date :

Signature(s) du (des) propriétaire(s) et/ou du mandataire

DECISION DE LA MUNICIPALITE

Remarque (s) de la Municipalité :

Subvention accordée / refusée le :

(Sous réserve de la disponibilité du fonds selon l'article 11 du règlement d'application sur le fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable)

Montant : CHF

Le Municipal en charge des énergies renouvelables